



ACADÉMIE DES
INSCRIPTIONS ET
BELLES-LETTRES

L'épigraphie

L'épigraphie, située au carrefour de la littérature et de l'archéologie et souvent qualifiée de « science auxiliaire de l'histoire », a pour objet l'étude des inscriptions gravées sur des matériaux non périssables (pierre, métal, argile...). Si l'épigraphie n'occupe plus dans notre société qu'une place restreinte (plaques commémoratives, enseignes, monuments aux morts...), elle jouait dans le monde grec un rôle déterminant, à tel point qu'on a pu parler d'une « civilisation de l'épigraphie ». Nous connaissons à l'heure actuelle plus d'une centaine de milliers d'inscriptions grecques de nature très variée (traités internationaux, lois religieuses, décrets, documents financiers, lettres officielles ou privées, affranchissements d'esclaves, dédicaces d'objets ou de monuments, etc.). Elles nous renseignent sur tous les aspects, politique, religieux, socio-économique, du monde grec.

Comparé aux sources littéraires, qui nous ont été transmises par des manuscrits reproduits de copiste en copiste, les inscriptions présentent l'intérêt non négligeable d'apporter un témoignage direct, sans intermédiaire, de l'événement auquel il se rapporte : l'historien qui examine une inscription a en face de lui le document authentique, gravé par exemple au Ve siècle avant J.-C. et non une copie de copie de ce document, retranscrite dix siècles plus tard.

En outre, contrairement aux témoignages des auteurs antiques, qui sont parfois postérieurs de plusieurs siècles aux événements qu'ils évoquent – Plutarque rapporte au Ier siècle de notre ère dans ses *Vies* parallèles des anecdotes relatives à des grands hommes du Ve siècle avant notre ère –, les sources épigraphiques sont le plus souvent contemporaines de l'événement : une épitaphe est gravée sitôt la personne décédée, un décret est généralement gravé peu de temps après avoir été adopté... Comparées aux sources archéologiques, les inscriptions présentent également un intérêt : celui de « parler », de nous renseigner sur des noms, des toponymes, des dates, là où les monuments restent parfois muets ou impossibles à interpréter. Pour combler les lacunes et les incertitudes auxquelles il est confronté, l'historien du monde grec antique a donc tout intérêt à ne pas se cantonner aux sources littéraires ou archéologiques, mais à les confronter et les combiner à des sources épigraphiques de nature ou d'époque parfois très différentes.

Pour déchiffrer l'inscription qu'il a retrouvée, l'épigraphiste utilise plusieurs méthodes : il peut, une fois la pierre nettoyée, éclairer ou photographier l'inscription en lumière rasante afin de faire ressortir les lettres parfois très usées ; il peut également procéder à un charbonnage. Cette méthode consiste à répandre de l'eau sur la pierre, puis à y verser un peu de poudre de charbon, qui vient se déposer dans les anfractuosités de la pierre, accentuant ainsi la forme des lettres et facilitant la lecture. Il peut enfin procéder à un estampage. Technique de déchiffrement privilégiée des épigraphistes, l'estampage consiste à répandre de l'eau sur la pierre, puis à y appliquer une mince feuille de papier ressemblant à du papier buvard ; à l'aide d'une brosse, à grands coups, on fait adhérer le papier mouillé à la surface inscrite. Quand le papier est sec, on peut y voir, en le décollant, l'empreinte de la surface de la pierre et les lettres imprimées en creux. Cet estampage, très résistant et facilement transportable, permet de disposer d'une copie de la pierre, que l'on peut réexaminer à loisir ; Cela évite d'avoir à déplacer une pierre ou un monument difficilement transportable. De plus, l'estampage garde une trace de la matérialité de la pierre : les lettres auront exactement la même taille et la même forme que sur la pierre. Or la taille et la forme contribuent à la datation du monument. Enfin, l'estampage est une copie parfois mieux protégée que l'original, qui peut disparaître lors de pillages ou d'affrontement, notamment dans les zones de conflits armés.

Alexis Dhenain, chargé de recherche au fonds Louis Robert.



Estampage d'une inscription d'astragalomantie © Fonds Louis Robert